



Les termes de référence

"Pour le recrutement d'un.e consultant.e chargé.e d'élaborer une étude d'évaluation des conséquences du séisme ainsi que des effets des programmes mis en œuvre sur les droits socio-économiques des femmes dans les régions sinistrées."

1. Contexte général :

1.1 Présentation de la FLDF

La Fédération des Ligues des Droits des Femmes (FLDF), anciennement connue sous le nom de la Ligue Démocratique pour les Droits des Femmes (LDDF), est une organisation non gouvernementale (ONG) fondée en 1993, indépendante de toute entité étatique ou politique. En 2009, elle est devenue une fédération, s'affirmant ainsi comme mouvement social féministe, engagé dans la promotion de l'égalité, des droits humains des femmes et de la lutte contre les discriminations et violences à leurs égards.

Elle adopte une approche holistique en tenant compte des différentes réalités et en travaillant à la fois sur le terrain et au niveau politique pour atteindre ses objectifs.

Les politiques de la fédération sont fondées sur plusieurs principes clés :

- **Répondre aux besoins et aux aspirations des différentes couches sociales des femmes** : La FLDF s'efforce de comprendre et de répondre aux besoins spécifiques des femmes de divers milieux sociaux.
- **Tenir compte de la diversité de leurs expériences à toutes les étapes de leur vie** : La fédération reconnaît que les femmes vivent des réalités variées et elle intègre ces différentes expériences dans ses politiques et actions.
- **Renforcer le leadership au sein des différentes catégories de femmes** pour devenir vecteurs de changements et de défense de leurs dignité et droits fondamentaux.
- **Intégrer les jeunes (hommes et femmes) et les hommes dans le processus de l'action pour l'édification d'une société d'égalité et de droits humains** : La FLDF comprend l'importance de l'engagement des jeunes et des hommes dans la lutte pour l'égalité des sexes et les droits humains.

La stratégie adoptée par la FLDF repose sur deux axes principaux :

Un axe socio-éducatif et de proximité : Ce premier axe vise à travailler directement avec les communautés, les individus et les organisations locales pour sensibiliser, éduquer et autonomiser les femmes.

Un axe de réflexion, de lobbying et de plaidoyer : Le second axe consiste à mener des actions de plaidoyer auprès des institutions, à participer à des débats et à influencer les politiques en faveur de l'égalité des sexes et des droits des femmes.

1.2 Le séisme d'Al Haouz une crise à impacts multiples :

Le 8 septembre 2023, le Maroc a été secoué par un séisme majeur, le plus violent en plus d'un siècle, avec une magnitude de 7,2 sur l'échelle de Richter. Son épicycle était le village d'Ighil dans la région d'Al Houz. Les dégâts ont touché sept régions, et même des villes éloignées comme Rabat et Casablanca ont ressenti les secousses. Les pertes humaines sont considérables, avec près de 3000 morts et 5674 blessés. Le séisme a rendu l'accès aux zones affectées difficile en raison des reliefs montagneux, compliquant les opérations de secours. Environ 2,8 millions de personnes ont été touchées, avec des milliers de maisons détruites. Les conséquences sanitaires et psychologiques sont graves, affectant la santé mentale des survivants et entravant le développement national.

Le séisme qui a frappé certaines provinces du Maroc a non seulement entraîné des pertes humaines et matérielles considérables, mais elle a également exacerbé les inégalités socio-économiques déjà présentes dans ces régions vulnérables.

En prenant en compte l'ensemble de la zone sinistrée, la moyenne du taux de pauvreté multidimensionnelle selon le HCP a atteint 18,5%, ce qui est nettement supérieur au taux national du Maroc, qui est de 8,2%. De même, la moyenne du taux de vulnérabilité pour la zone sinistrée est de 21,5% dépassant également le taux national de 12,6%. Ces résultats indiquent que, dans l'ensemble, les provinces de cette zone géographique sont confrontées à une plus grande privation multidimensionnelle et à un risque accru de vulnérabilité par rapport à la moyenne nationale.

Immédiatement après le séisme, la fédération des ligues des droits des femmes (FLDF) a rapidement mobilisé ses ressources à l'échelle nationale ainsi que dans ses bureaux régionaux pour apporter un soutien vital aux sinistrés. En mettant en œuvre une stratégie complète, la FLDF a organisé la collecte et la distribution de denrées alimentaires et de biens de première nécessité, garantissant que les communautés touchées puissent subvenir à leurs besoins immédiats. De plus, des caravanes de solidarité ont été déployées pour fournir un soutien socio-économique spécifique aux femmes, renforçant ainsi leur résilience et leur autonomie. La mise en place de logements modulaires a également été initiée pour offrir un abri temporaire aux sinistrés, tandis que des services de soutien psychosocial ont été déployés sur le terrain pour aider les habitants à surmonter les traumatismes émotionnels causés par la catastrophe. La FLDF s'est ainsi affirmée comme un pilier essentiel de la réponse humanitaire, apportant un espoir et un soutien concrets aux communautés marocaines en période de crise.

2. Objectifs de l'étude d'évaluation :

Plusieurs études ont montré que pendant les moments de crises et de conflits, ce sont les femmes, les enfants et les personnes âgées qui sont les plus durement touchés par les conséquences sociales et économiques. En effet, à titre d'exemple, les femmes et les enfants ont souvent été parmi les groupes les plus vulnérables pendant la pandémie de COVID-19, en

raison de multiples facteurs. Les femmes, déjà confrontées à des inégalités structurelles sur le plan économique et social, ont été durement touchées par la perte d'emplois, notamment dans les secteurs informels, ainsi que par l'augmentation des responsabilités liées aux soins non rémunérés.

À l'instar de la crise du COVID-19, le tremblement de terre du 8 septembre 2023 a eu un impact disproportionné sur les femmes et les enfants, comme l'a observé la FLDF lors de son intervention sur le terrain pour soutenir les sinistrés.

Afin d'approfondir ses constats de terrain et de mieux cerner certains éléments de l'impact du séisme ainsi que des politiques et programmes mis en œuvre sur les droits socio-économiques des femmes, la FLDF souhaite, à travers cette mission qui fait partie de son plan de travail 2024 et dans la cadre du partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) au Maroc :

L'élaboration d'une étude d'évaluation des conséquences du séisme ainsi que des effets des programmes mis en œuvre sur les droits socio-économiques des femmes dans les régions sinistrées. Permettra de mettre en lumière l'état des lieux après le séisme en ce qui concerne :

- L'accès des femmes aux droits socio-économiques et l'état des structures d'économie sociale et solidaire (coopératives ou les centres de formation et d'apprentissage, entre autres...).
- L'accès aux services de santé, y compris la santé sexuelle et reproductive, ainsi que l'accès à l'éducation, notamment aux espaces de regroupement de femmes, de partage de connaissances, d'alphabétisation, ou des espaces d'échange traditionnels, et comment ils ont été touchés par le séisme.
- L'accès aux habitats provisoires dotés de sanitaires et aux infrastructures de base.

Présenter une analyse de la réponse étatique aux effets du séisme en répondant aux questions suivantes :

- Les stratégies et les propositions de politiques en réponse aux séismes ont-elles pris en considération les besoins spécifiques et stratégiques des femmes et des hommes ?
- Est-ce que les acteurs locaux, notamment les associations qui œuvrent sur le terrain, ont été consultés sur certains choix menés par le gouvernement ?
- Est-ce que les projets de reconstruction ont pris en considération les aspects interrelationnels des relations hommes-femmes et les inégalités hommes-femmes ?

Enfin, l'étude devra également analyser et mettre en valeur les modalités et les stratégies de résilience développées par la population en général, et par les femmes en particulier, pour faire face aux souffrances et aux effets du séisme.

3. Méthodologie

La FLDF propose une méthodologie qui intègre la documentation, l'analyse des données quantitatives et qualitatives recueillies auprès des acteurs concernés, ainsi qu'auprès de la population, notamment les femmes.

La méthodologie comprendra :

3

N°40, Rue Larabi Hakam, Quartier El Akkari , Rabat

Tél : 0 537 29 35 95/ GSM : 06 61 20 98 99 / Fax : 037 29 36 07 / E-mail : federation.iddf@live.fr / iddf_rabat2005@yahoo.fr

1. Collecte de données sur le terrain via des entretiens individuels et en groupe ciblé et des questionnaires.
2. Analyse documentaire.
3. Présentation d'une ébauche du plan d'évaluation pour validation par la FLDF.
4. Analyse des données et des politiques et élaboration de l'évaluation.

4. Profil recherché et compétences requises

La/le consultant.e est amené.e à réaliser cette mission en coordination avec les membres du bureau et l'équipe de gestion administrative de la FLDF chargée de ce dossier.

La/le consultant.e devra répondre aux critères suivants :

- Formation universitaire supérieure en sciences sociales et humaines, en économie ou dans tout autre domaine pertinent.
- Connaissance des politiques/programmes de la réponse de l'État face aux effets du séisme.
- Bonne connaissance des spécificités des régions sinistrées et des institutions publiques concernées.
- Bonne connaissance et expertise dans la perspective de genre et des besoins des femmes.
- Bonne expérience dans l'écosystème de l'économie sociale et solidaire ainsi que dans l'accompagnement des coopératives féminines.
- Excellentes compétences interpersonnelles, de communication, de présentation et de résolution de conflits, avec une forte orientation vers les résultats.
- Bonne maîtrise de l'arabe et du français, la maîtrise du berbère étant un atout.

5. Livrables

- Une note méthodologique comprenant un chronogramme estimatif de la réalisation de la mission.
- Un projet de plan pour l'étude d'évaluation.
- Le document de l'étude d'évaluation final.
- Une présentation PowerPoint de l'étude d'évaluation à présenter lors de la conférence de presse.
- Un résumé succinct de l'étude d'évaluation à partager avec les journalistes et les parties prenantes.

6. Proposition technique et financière

6.1 Offre technique :

Les candidat·es sont prié·es d'introduire leur dossier reprenant les éléments suivants en langue française :

- Lettre de motivation ;
- CV détaillé présentant les références et expériences similaires ;

- Note méthodologique sur l'exécution de la prestation montrant, la méthodologie détaillée.

Offre financière : détaillée et libellée en dollars et faisant apparaître à minima les rubriques suivantes (maximum 1 page) :

Honoraires ;

Autres dépenses.

Pour cette prestation, le/la consultant.e dispose d'un budget maximum de 6000 dollars TTC.

6.2 Informations administratives :

Le/ la consultant.e sera autonome dans la mise en œuvre logistique de la mission. Ceci concerne notamment les frais de déplacements, hébergement, repas. Toutes ces dépenses sont à la charge du consultant.e y compris dans ses honoraires.

6.3 Calendrier non-exhaustif de la prestation :

La prestation se déroulera dans les régions touchées par le séisme pour la collecte des données, et à distance pour l'analyse et l'élaboration de l'évaluation. La prestation s'étalera sur une durée de 60 jours à compter du 10 juillet 2024.

Nous attendons du prestataire une proposition détaillée du calendrier d'exécution de la mission.

L'offre doit être adressée à FLDF et soumise aux adresses e-mail suivantes : au plus tard le 24 mars 2024 à minuit, : A.I.4.14/ Ouvrage. Les soumissions reçues après cette date limite ne seront pas prises en compte.

federation_iddf@live.fr et sou_benma@yahoo.fr au plus tard le 04 / 07/2024 à 23h59 en mentionnant dans l'objet du mail « étude d'évaluation d'impact du séisme »

Seuls les soumissionnaires présélectionnés seront contactés.

Toutes les candidatures incomplètes seront automatiquement écartées.

FLDF se réserve de clôturer l'appel d'offre avant terme si une offre est jugée satisfaisante.

NB : Les dossiers de candidatures resteront la propriété de la FLDF.

6.4 Principaux critères d'attribution de la prestation :

Critères de sélection	Nombre de points
Expérience en élaboration d'étude et évaluation.	20 pts
Capacités de respect des contraintes de réalisation	15 pts
Proposition financière	15 pts
Diplôme universitaire en lien avec les sciences sociales diplôme universitaire de minimum Bac+5 .	10 pts

Expérience en conception d'outils et formulaires de collecte de données.	10 pts
Expertise en perspective de genre et promotion de l'égalité femmes- hommes.	20 pts
Expérience antérieure pour un travail similaire	10 pts